



FONDATION
DU GRAND-DUC ET
DE LA GRANDE-DUCHESSE

« Le seul droit que nous
n'avons pas est celui de baisser
les bras face à la multitude de
problèmes d'un monde qui se
complexifie de jour en jour. »

S.A.R. la Grande-Duchesse Maria Teresa

Présidente de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022-2023

1	Message de la Présidente	4
2	Présentation de la Fondation	8
3	Le Conseil d'Administration	9
4	Engagement social	10
5	Activités humanitaires	20
6	La Fondation en chiffres	27
7	Remerciements	29

CHERS AMIS DE LA FONDATION

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente notre nouveau rapport d'activité qui résume l'ensemble des projets soutenus par la Fondation en 2022 et en 2023. Ce document reflète mon engagement envers les plus fragiles.

Depuis plus de 40 ans, la Fondation s'engage pour les plus démunis.

Au fil des pages, vous découvrirez un aperçu des activités menées par l'équipe de la Fondation, mais surtout les résultats tangibles que nous avons obtenus. Que ce soit dans le domaine de l'assistance et secours au Luxembourg, dans le domaine des troubles d'apprentissage ou pour le volet humanitaire.

La lutte contre la pauvreté au Luxembourg reste une des grandes priorités de la Fondation. Face à des demandes de plus en plus complexes, nos interventions permettent d'éviter aux demandeurs d'aides de basculer dans la pauvreté et dans l'exclusion. En 2022, 262 demandes

d'aide nous sont parvenues. En 2023, 278 demandes ont été adressées à notre Fondation.

L'évolution des loyers et du prix du logement, et accessoirement l'augmentation des frais incompressibles ont eu un impact désastreux sur les finances des personnes à faible revenu. La crise du logement ne peut plus être ignorée. C'est une question de dignité humaine, de justice sociale et de solidarité.

J'ai souhaité continuer mon engagement pour l'éducation des femmes en instaurant en 2021 une bourse pour étudiant(e) monoparental(e). Ma Fondation soutient les étudiants monoparentaux en difficulté économique désireux de continuer leurs études. En 2023, nous avons pu aider 5 jeunes étudiantes monoparentales

risquant d'interrompre leurs études supérieures.

Une autre action me tenant particulièrement à cœur, a été la distribution de cadeaux aux enfants hébergés dans des centres d'accueil pour la période de Noël en 2023. Après plusieurs échanges avec les représentants de l'Office national de l'accueil, j'ai été sensibilisée à la situation des familles des primo-arrivants et de leurs enfants au Luxembourg et il m'a semblé essentiel de leur montrer qu'ils sont les bienvenus, et nous espérons avoir pu égayer un peu leur journée.

Également, je suis très fière que mon fils, Louis ait intégré le Conseil d'Administration de la Fondation en 2023 pour m'aider avec son expertise, en organisant des rendez-vous de



© collection privée de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse / Sylvie Lancrenon

sensibilisation sur les troubles d'apprentissage.

Suite au Forum international sur les troubles d'apprentissage que j'ai organisé en 2016, une multitude d'initiatives ont été mises en place. En juin 2018, le Centre de compétences sur le développement d'apprentissage « Grande-Duchesse Maria Teresa » a été créé par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Malgré tout, ma Fondation est contactée encore de façon régulière par

des parents ou par des adultes confrontés à un trouble d'apprentissage et ayant besoin de conseils ou d'une réorientation vers des services compétents.

Au-delà de nos frontières, la Fondation a mis en place un partenariat pour une durée de trois ans avec la Fondation Partage et l'asbl Healing of Memories Luxembourg afin de soutenir le projet Healing of Memories. Une initiative qui vise à contribuer à la consolidation de la paix, au respect des droits humains, à la justice sociale

et à la guérison personnelle et collective en Afrique francophone. HoM organise des ateliers et crée des espaces de guérison des mémoires adaptés aux besoins des communautés locales.

J'ai également décidé d'apporter notre soutien à l'association Solidarité Luxembourg-Cuba, avec l'achat de médicaments pour aider les enfants atteints d'un cancer. Cette action aide à pallier le manque de médicaments dont Cuba a cruellement besoin à l'heure actuelle.



Depuis l'organisation au Luxembourg du Forum Stand Speak Rise Up! en 2019 par ma Fondation, nous travaillons en partenariat avec l'asbl luxembourgeoise Stand Speak Rise Up! pour dénoncer les violences sexuelles dans les zones sensibles et sensibiliser le public aux conséquences de ce fléau.. Avec mon équipe, nous avons travaillé avec détermination et passion pour répondre aux besoins des plus démunis et pour contribuer positivement à notre société.

S'engager pour les personnes dans le besoin ne devrait pas être considéré comme une option, mais comme un devoir moral et un impératif humanitaire. En travaillant ensemble, en faisant preuve de solidarité et

en plaçant les besoins des plus vulnérables au cœur de nos préoccupations, nous pouvons créer un monde où chacun a la possibilité de vivre une vie en toute dignité.

Pour conclure, chers amis et donateurs, permettez-moi de vous exprimer ma profonde gratitude. Votre soutien est précieux. C'est grâce à vous que nous pouvons poursuivre notre mission d'aider les plus pauvres, de leur offrir un soutien essentiel et de leur permettre de reconstruire leur vie. Sans votre générosité et votre soutien continu, les actions menées par ma Fondation au Luxembourg et à l'étranger ne seraient pas réalisables.

Chers amis, Nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de nos initiatives présentées dans ce rapport d'activité. Leur soutien indéfectible, leur expertise et leur dévouement ont été des éléments essentiels de notre parcours.

Je vous remercie de tout cœur.



Maria Teresa de Luxembourg



Depuis ses origines en 1981, la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse œuvre inlassablement en faveur de l'intégration et de l'inclusion sociale.

S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg

LA FONDATION

Depuis sa création il y a plus de 40 ans, la Fondation du Grand-Duc Henri et de la Grande-Duchesse Maria Teresa a pour vocation première de servir les populations les plus vulnérables au Luxembourg.

De par ses statuts,
la Fondation s'engage pour :



Donner suite aux demandes d'assistance
et de secours qui lui sont adressées



Contribuer à l'inclusion sociale, scolaire,
professionnelle et culturelle



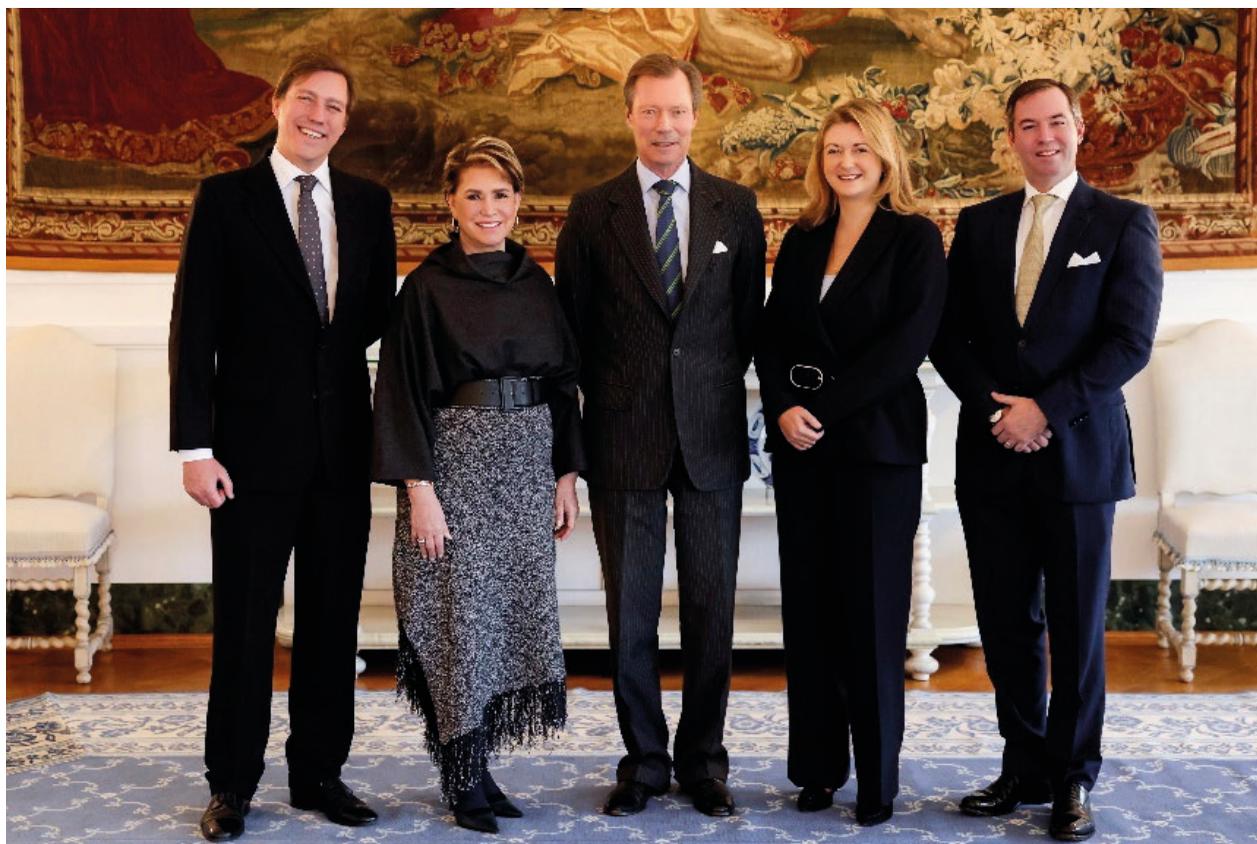
Contribuer financièrement à la réalisation de projets de
développement et d'aide humanitaire à l'étranger ;



Thématiser les problématiques de populations
vulnérables et sensibiliser à leur sort.



La dignité humaine et la lutte contre toutes les formes de précarité sont ainsi au cœur des engagements de la Fondation et guident ses actions au quotidien. Un accent particulier est mis sur l'inclusion des personnes touchées par un trouble d'apprentissage et les femmes monoparentales, très exposées au risque de tomber dans la précarité.



© Collection privée/Sophie Margue

Composition du Conseil d'Administration :

- S.A.R. la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg, Présidente ;
- S.A.R. le Grand-Duc Henri de Luxembourg, Administrateur ;
- S.A.R. le Grand-Duc Héritier, Guillaume de Luxembourg, Administrateur ;
- S.A.R. la Grande-Duchesse Héritière, Stéphanie de Luxembourg, Administratrice ;
- S.A.R. le Prince Louis de Luxembourg, Administrateur ;
- Monsieur Norbert Becker, Administrateur coopté.

ENGAGEMENT SOCIAL



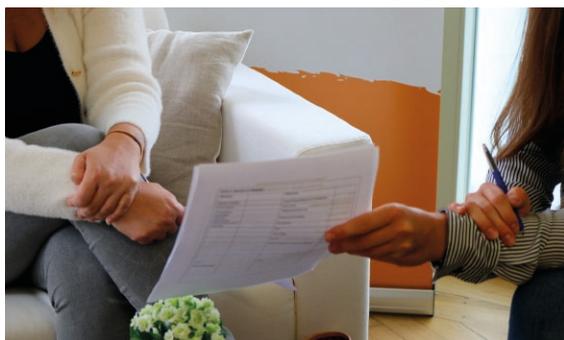
© Maison du Grand-Duc

Depuis plus de 40 ans, la Fondation s'engage pour une inclusion sociale des personnes les plus défavorisées, en intervenant là où toutes les voies habituelles se sont avérées sans issue...

Cet engagement se définit par trois volets :

- ▶ assistance et secours aux résidents du Luxembourg qui se trouvent dans une situation d'urgence,
- ▶ support aux familles monoparentales,
- ▶ soutien à l'inclusion des enfants et adultes touchés par un trouble d'apprentissage .

ASSISTANCE ET SECOURS AU LUXEMBOURG



Etant souvent le dernier espoir pour ceux qui la sollicitent, S.A.R. la Grande-Duchesse, Présidente de la Fondation, répond à travers son équipe aux demandes d'urgence en fournissant un soutien financier, une écoute attentive, des conseils pratiques, et en réorientant les demandeurs d'aide vers les services adaptés.

UNE AIDE EN DERNIÈRE INSTANCE

La Fondation n'intervient que lorsque toutes les autres options ont été épuisées, se positionnant ainsi comme le dernier recours pour les personnes en quête d'aide.

Ces demandes d'aide concernent généralement des situations critiques telles que le risque imminent

d'expulsion du domicile ou l'exclusion sociale due à des problèmes tels que le surendettement, les problèmes de santé, les difficultés financières liées à la santé, la perte d'emploi, le placement des enfants, la recherche de logement approprié et les besoins de traitements thérapeutiques...

Portrait



Sara et Charel vivent dans un appartement avec leurs trois enfants. Charel reçoit une pension d'invalidité. Depuis 2019, Sara fait face à de multiples problèmes de santé à la suite d'un accident de travail, ce qui l'a laissée sans revenu.

Le couple se trouve dans une situation financière très précaire et sa demande d'obtention du complément REVIS a été introduite auprès des instances étatiques, mais cette démarche a connu des retards administratifs exceptionnels.

Sara et Charel ont alors sollicité l'aide de la Fondation, qui a pu apporter une assistance temporaire à cette famille en payant un mois de loyer et en prenant en charge une facture d'électricité en attendant la décision du Fonds National de Solidarité.

UNE AIDE SUBSIDIAIRE



Lorsqu'une personne sollicite la Fondation, c'est souvent en dernier recours, cherchant une aide urgente et sans formalités administratives excessives.

Toutes les demandes font l'objet d'une enquête sociale, afin d'analyser la situation globale des demandeurs et de proposer des solutions qui contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie, le but ultime étant l'inclusion sociale et l'indépendance du bénéficiaire.

Bien que la majeure partie de l'aide fournie par la Fondation ne soit pas financière, elle repose surtout sur une écoute attentive, un suivi personnalisé et une orientation vers les services appropriés. L'aide proposée peut ainsi varier et est complémentaire aux mesures d'aide officielles. Elle se fait en étroite coopération avec les offices sociaux et autres entités d'aide publique ou privée, dans le but de favoriser l'autonomie et l'inclusion du bénéficiaire.

LE TRAVAIL DE L'ASSISTANTE D'HYGIÈNE SOCIALE

Après une analyse approfondie de la situation du demandeur, l'assistante d'hygiène sociale de la Fondation évalue non seulement la nécessité d'une aide financière d'urgence, mais offre aussi un service de consultation et d'orientation vers d'autres institutions compétentes pour traiter le problème de base du demandeur d'aide.



Portrait I



Monsieur et Madame B sont locataires d'une maison au Luxembourg. Monsieur B, ancien chef d'entreprise, a des problèmes de santé et touche une pension de vieillesse. L'office social aide la famille depuis des années avec un accès à l'épicerie sociale, des avances sur factures de chauffage, d'électricité et de santé. Malgré toutes ces aides et n'ayant pas droit à l'allocation de vie chère, la famille n'a pas les ressources financières disponibles pour payer le mazout pour le chauffage et rembourser ses dettes auprès de l'office social. La Fondation est intervenue de manière ponctuelle en payant une partie du mazout pour que la famille puisse à nouveau avoir du chauffage.

Portrait II



Monsieur M a 45 ans et est célibataire. Il vit dans une chambre au Luxembourg et est sans emploi depuis peu. Monsieur M n'a pas les ressources financières nécessaires pour subvenir à ses besoins et a donc effectué une demande de REVIS. Cependant, étant dans l'incapacité de payer son loyer, le propriétaire réclame les arriérés de loyer sous peine d'expulsion. Devant l'urgence de la situation, la Fondation est intervenue de manière ponctuelle en payant les arriérés de loyer en retard afin d'éviter que Monsieur M se retrouve sans logement.

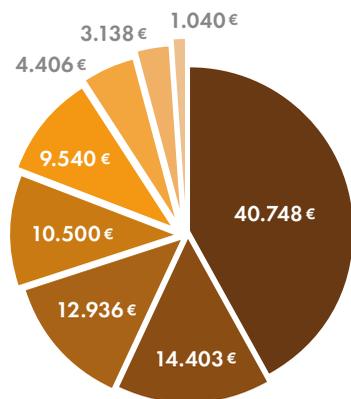
AIDES FINANCIÈRES

accordées par la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse au Luxembourg

2022

262 DEMANDES

96 712,07 €

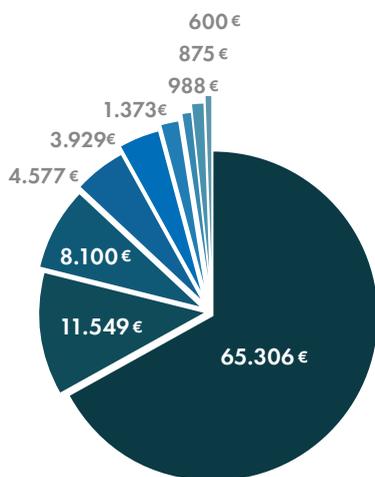


- Logement (Prise en charge du loyer, des arriérés de loyer ou des charges locatives)
- Frais de santé (Factures médicales, lunettes)
- Frais thérapeutiques
- Frais divers (Secours financier, frais huissier, frais de transport, taxes communales)
- Frais d'énergie (Factures de mazout, d'électricité et de gaz)
- Frais en relation avec les enfants (Frais scolaire, frais de garde)
- Frais de formation
- Frais d'assurances

2023

278 DEMANDES

97 298,44 €



- Logement (Prise en charge du loyer, des arriérés de loyer ou des charges locatives)
- Frais de santé (Factures médicales)
- Frais d'énergie (Factures de mazout, d'électricité et de gaz)
- Frais divers (Secours financier, frais huissier, frais de transport, taxes communales, matériel scolaire, vêtements)
- Frais d'assurances
- Frais de formation
- Frais thérapeutiques
- Frais funéraires
- Frais en relation avec les enfants (Frais scolaire, frais de garde)



© Maison du Grand-Duc/Sophie Margue

CONSTATS PRINCIPAUX

En tenant compte des demandes adressées directement à la famille grand-ducale ou à la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse ces deux dernières années, il est à observer qu'une multitude de problèmes amènent des personnes de toutes les couches sociales à solliciter une aide.

Malgré les mesures d'aide étatiques et privées en place, force est de constater que la précarité n'a cessé de croître au cours des dernières années. Les inégalités se creusent, à la fois en termes de revenus, de patrimoine ou de santé, et le risque de pauvreté est en augmentation, constituant ainsi une menace pour la cohésion sociale.

Les problèmes financiers sont le plus souvent en relation avec des besoins sociaux de base tels que des problèmes de logement. L'évolution des loyers et du prix de logement, et accessoirement l'inflation et l'augmentation des frais incompressibles ont eu un impact désastreux sur les finances des personnes à faible revenu. Il devient de plus en plus important d'essayer de maintenir les bénéficiaires dans leur logement, car il est de plus en plus difficile de trouver un nouveau logement suite à une situation d'expulsion.



© Attert Lycée Redange

VOYAGE SCOLAIRE À AUSCHWITZ

En avril 2023, la Fondation a participé au financement d'un voyage éducatif pour un groupe de trois élèves à Auschwitz. Dans un monde où les inégalités sont de plus en plus flagrantes, la Fondation met un point d'honneur à encourager l'inclusion scolaire et sociale, car sans le soutien financier de la Fondation, ce groupe d'élève n'aurait pas eu la possibilité à participer à ce voyage scolaire.

DISTRIBUTION DE CADEAUX AUX ENFANTS HÉBERGÉS DANS DES CENTRES D'ACCUEIL

Pour Noël 2023, S.A.R. la Grande-Duchesse a distribué à travers sa Fondation des cadeaux aux enfants hébergés dans des centres d'accueil. Après plusieurs échanges avec les représentants de l'Office national de l'accueil, la Grande-Duchesse a été sensible à la situation des familles des primo-arrivants et de leurs enfants au Luxembourg. En décembre, les membres de la Fondation ont fait une distribution de chocolats et de cadeaux avec l'aide précieuse des équipes de l'ONA.



BOURSE POUR ÉTUDIANTES MONOPARENTALES

Engagée depuis toujours pour l'éducation des jeunes femmes, la Grande-Duchesse a décidé de mettre en place une bourse pour les étudiantes monoparentales. Cette bourse s'adresse aux familles monoparentales dont le père ou la mère a entamé ou souhaite entamer des études supérieures.

Les études doivent se faire au Luxembourg et le demandeur doit résider au Luxembourg. La bourse est attribuée comme aide au logement directe à hauteur de 300€ maximum par mois pendant toute une année scolaire, tout en assistant les étudiants avec conseil et expertise au-delà de l'aspect financier de la bourse. L'impact sur les bénéficiaires est conséquent : cette bourse leur permet non seulement de continuer leurs études, que ce soient de futures infirmières, éducatrices spécialisées, juristes ou économistes, mais les bénéficiaires se sentent



soutenues par la reconnaissance de leurs efforts.

- ▶ Pour l'année scolaire 2021-2022, la Fondation a accordé la bourse à six étudiants dont deux ont terminé avec succès leurs études.
- ▶ Pour l'année académique 2022-2023, la Fondation a pu soutenir cinq étudiants dont une a terminé avec succès ses études.

La Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse a soutenu Anne Vanessa tout au long de ses études avec la bourse pour étudiante monoparentale. En novembre 2023, elle a reçu son diplôme en tant qu'infirmière responsable de soins généraux.



Notre engagement pour les femmes à l'étranger ne fait que renforcer notre soutien envers les femmes au Luxembourg.

S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg



© Maison du Grand-Duc / Marion Dessard

LES TROUBLES D'APPRENTISSAGE ET L'INCLUSION SCOLAIRE

En 2016, S.A.R. la Grande-Duchesse a organisé le premier Forum international sur les troubles d'apprentissage. L'objectif principal de ce Forum était de briser les tabous sur la thématique des troubles d'apprentissage et de «mettre des mots sur des maux». Cette initiative, ayant été un immense succès, la Fondation a depuis davantage concentré ses efforts sur ce sujet en faisant des troubles d'apprentissage le deuxième axe principal de la Fondation avec l'assistance et le secours au Luxembourg.

Le site "Dysfocus" a été créé suite au succès du Forum international sur les troubles d'apprentissage en 2016.

Cette plateforme présente un recueil d'informations générales destiné à toutes celles et ceux qui se sentent concernés par les troubles de l'apprentissage ou qui s'intéressent au sujet.

Le site regroupe des explications des différents troubles d'apprentissage, des conseils, des articles, des liens utiles, des vidéos pédagogiques et également des contacts et services utiles en cas de besoin. Depuis

sa création, la Fondation a constaté que le site est une véritable aide pour ceux cherchant des informations sur ce sujet encore trop peu abordé.

La Fondation offre également une assistance en matière de troubles d'apprentissage en fournissant aux élèves comme aux parents souvent démunis, de l'écoute, des conseils et en les orientant vers les services compétents.

DysFocus



Pour mémoire

Les troubles de l'apprentissage les plus connus sont la dyslexie, la dyscalculie, la dysphasie et la dyspraxie, ainsi que le trouble déficitaire de l'attention (ADHS) avec ou sans hyperactivité. Au niveau européen, il est estimé qu'au moins 5 à 10% de la population souffre d'un ou de plusieurs troubles d'apprentissage. Les conséquences d'un trouble d'apprentissage non détecté et non traité sont indéniables pour le futur de l'enfant : frustration, échec scolaire, décrochage scolaire et exclusion sociale. Souvent les enfants atteints de troubles d'apprentissage vivent des moments difficiles dès leur entrée à l'école fondamentale. L'accompagnement de ces élèves mérite une attention toute particulière de la part des parents, des enseignants et des professionnels du secteur.

Pour plus d'informations, consultez le site www.dysfocus.lu

INTERVENTION DU PRINCE LOUIS



© Université du Luxembourg

En 2023, le Prince Louis a intégré le Conseil d'Administration de la Fondation pour développer l'axe des troubles d'apprentissage au sein de la Fondation.

Depuis plusieurs années, le Prince Louis intervient une fois par an, lors des cours de Bachelor of Science in Psychology de l'université de Luxembourg sur le langage et la cognition.

Le Prince Louis profite de cet échange pour parler de sa dyslexie, son vécu et comment il est arrivé à surmonter ces difficultés.

MAI WEE AN DE SCAP

En 2021, la Fondation a lancé le projet "Mäi Wée an de SCAP" consistant à assurer le transport d'enfants TDA(H) afin qu'ils puissent suivre des thérapies au Service de Consultation et d'Aide pour troubles de l'Attention, de la Perception et du développement Psychomoteur.

En effet les responsables du SCAP ont constaté qu'un nombre de jeunes ne pouvait pas profiter d'une thérapie, car ils n'avaient pas la possibilité ou les moyens de rejoindre les bureaux du SCAP. En 2023, deux enfants ont pu terminer avec succès leur thérapie grâce à ce projet.

Le seul droit que nous n'avons pas,
est celui de baisser les bras face à la
multitude de problèmes d'un monde qui
se complexifie de jour en jour.

S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg



ACTIVITÉS HUMANITAIRES

En 2022 la Fondation a mis en place un partenariat pour une durée de trois ans avec la Fondation Partage et l'asbl Healing of Memories Luxembourg afin de soutenir le projet Healing of Memories. Ce projet ponctuel a pour but de promouvoir la réconciliation et le bien-être des communautés affectées par des conflits. Le projet soutenu par la Fondation jusqu'à fin 2024 bénéficie également du cofinancement du Ministère des Affaires Étrangères.

HEALING OF MEMORIES

Après plusieurs échanges et rencontres avec le père Michael Lapsley, Son Altesse Royale la Grande-Duchesse, très touchée par son engagement, a décidé de le soutenir dans son action.

En 2022, la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse s'est associée à la Fondation Partage Luxembourg et à l'asbl Healing of Memories Luxembourg pour appuyer le

projet Healing of Memories, co-financé par le Ministère des Affaires Étrangères – Direction de la Coopération et de l'Action humanitaire (MAEE).



Depuis 2010, Son Altesse Royale la Grande-Duchesse assure le Haut-patronage de l'Institute for Healing of Memories à Cape Town, et depuis 2021, elle assure également le Haut Patronage de l'asbl Healing of Memories Luxembourg. D.g.à.d. : Madame Esmeralda Chupin, Monsieur Michael Lapsley, S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg, Monsieur Patrick Byrne, et Philani Dlamini

LE PROJET



2022 était la première année de mise en œuvre du projet de formation à la guérison des mémoires en Afrique francophone. Ce projet est né de la demande de groupes

partenaires, tenant compte du succès de la méthode en Afrique anglophone et de la traduction de la pédagogie en langue française par la branche luxembourgeoise de HOM.

Il a pour but de permettre tant aux victimes qu'aux auteurs de violences de s'approprier la méthode « guérison des mémoires » afin de pouvoir offrir progressivement et de manière autonome des espaces d'accompagnement et de guérison dans leur propre région.

Ce genre de formation se met en place depuis quelques années sur le continent africain grâce à l'IHOM d'Afrique du Sud (Institute for Healing of Memories), jusque-là en langue anglaise, langue de communication de l'IHOM. Le présent projet a pour but de créer une dynamique parallèle en Afrique francophone.

Partenaire	Fondation Partage Luxembourg et Healing of Memories Luxembourg
But du projet	Contribuer à la consolidation de la paix, au respect des droits humains, à la justice sociale et à la guérison personnelle et collective en Afrique francophone.
Comment	Former des animateurs, appelés « facilitateurs », qui seront capables de mener des ateliers de guérison des mémoires dans leurs pays respectifs.
Pays	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, République démocratique du Congo, Sénégal et Togo
Durée du projet	2022 - 2024
Participants	29 (9 femmes et 20 hommes)
Contribution en 2022	108 755,68 € 80 % couverts par le MAEE : 90 629,03 € 20 % fonds propres de la Fondation : 18126,65 €
Contribution en 2023	78 304,92 € 80 % couverts par le MAEE : 62 736 € 20 % fonds propres de la Fondation : 15 568,92 €



SOUTIEN À L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ LUXEMBOURG-CUBA

En novembre 2023, la Fondation a soutenu l'association Solidarité Luxembourg-Cuba en faisant un don de 5.000 € pour l'achat de médicaments destinés aux enfants atteints de cancer, notamment l'Etoposide, une forme de chimiothérapie utilisée

pour traiter différents types de tumeurs. À Cuba, ces médicaments sont indispensables en oncologie pédiatrique pour traiter des cancers comme les tumeurs du système nerveux central, le rétinoblastome, le tétatome immature, entre autres. L'objectif global de cette action

est de pallier le manque crucial de médicaments dont Cuba a grandement besoin à l'heure actuelle. Ces médicaments sont achetés avec l'aide du partenaire de l'association, MediCuba Europe, et permet une mise en œuvre rapide.

En termes de résultats, avec une somme de 5.000€, environ 10 cycles de traitement sont couverts (environ 500€ par cycle), ce qui permet de traiter une dizaine d'enfants, en fonction du type de traitement et de la tumeur.

La Fondation poursuit ses échanges avec l'association Solidarité Luxembourg-Cuba pour pérenniser son soutien aux enfants vulnérables à Cuba.





Gala Stand Speak Rise Up! de Biarritz en 2022, organisé avec le soutien de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse.

STAND SPEAK RISE UP!

Depuis le Forum Stand Speak Rise Up! de Luxembourg en 2019 organisé par la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, la Fondation travaille main dans la main avec l'asbl luxembourgeoise Stand Speak Rise Up! pour mener des actions communes afin de sensibiliser le public contre les

violences sexuelles dans les zones sensibles.

Depuis sa création en 2019, l'association Stand Speak Rise Up! a financé des projets holistiques visant à la reconstruction et à l'intégration socio-économique des Survivantes et leurs enfants nés du viol dans 13 pays, en soutenant plus de

6 000 femmes. Par l'accès à l'éducation, au logement, à la santé, à l'indépendance économique et à la justice, Stand Speak Rise Up! offre espoir, dignité et possibilités aux Survivantes de violences sexuelles et aux enfants à travers le monde.



© Stand Speak Rise Up! /Sophie Margue



© Stand Speak Rise Up! /Jeff Bauche



© Stand Speak Rise Up! /Julio Piatti



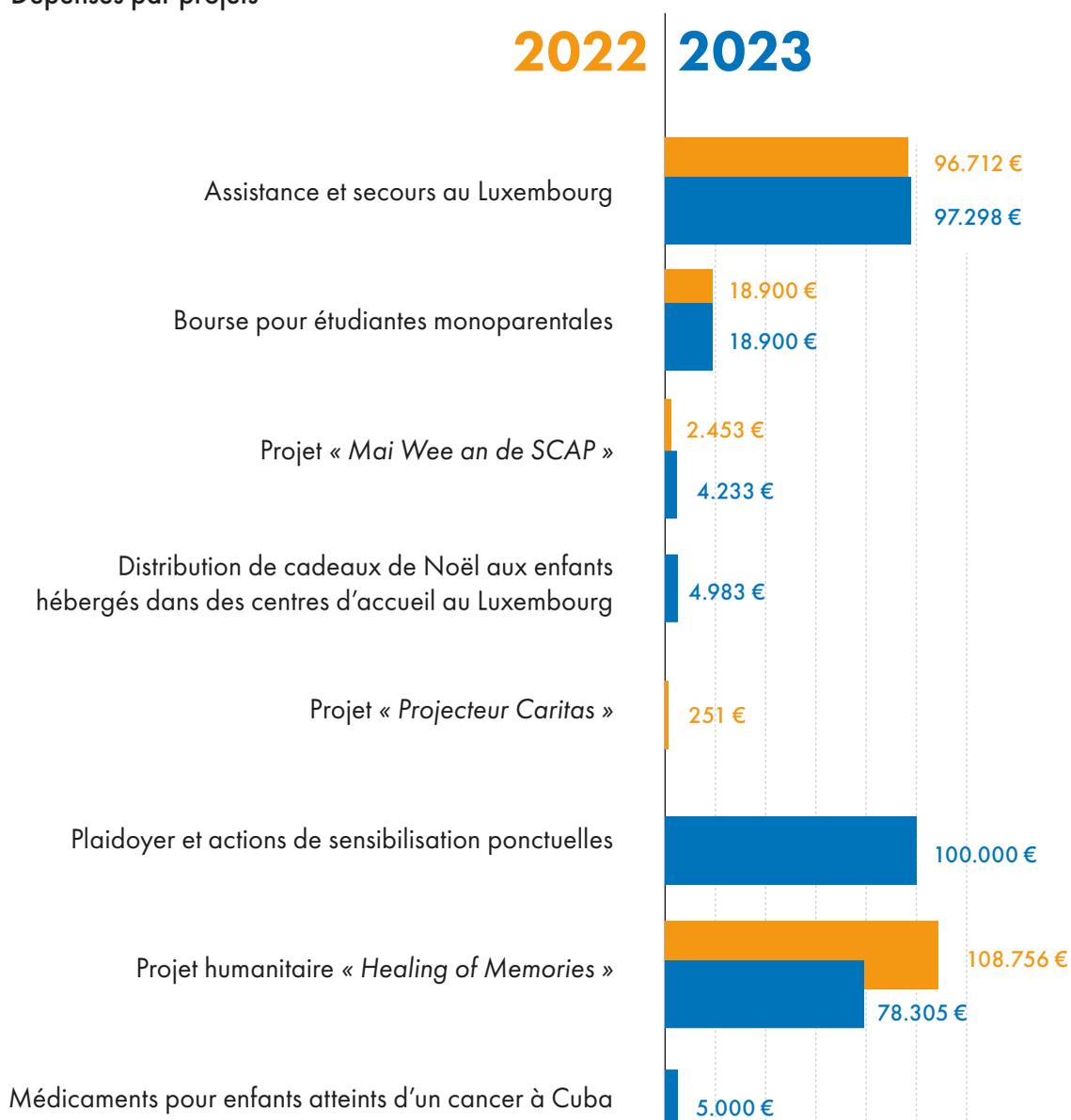
HOW MANY TIMES
ACCEPTABLE
TO SPEAK RISE UP?

STAND SPEAK RISE UP!
2022



LA FONDATION EN CHIFFRES

Dépenses par projets



Les comptes annuels de la Fondation sont audités tous les ans.

Les rapports financiers sont déposés sur le RCS et publiés sur le site de la Fondation.



REMERCIEMENTS

La Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, financée majoritairement par des dons privés, continue de soutenir les plus démunis grâce à votre aide.



Rimo Stiftung

Hyosung Luxembourg

Wullmaus asbl



Votre contribution ne se limite pas à un simple acte financier, elle représente un acte de solidarité et de compassion envers ceux qui en ont le plus besoin. Votre soutien nous encourage à poursuivre notre travail avec détermination et dévouement.

Nous souhaitons donc remercier tous nos donateurs privés et publics pour leur soutien continu.

 **Les Fournisseurs de la Cour et plus particulièrement** : Losch Luxembourg S.à.r.l., Steffen traiteur S.à.r.l. Léonard Sœurs S.à.r.l., Boucherie-Salaisons Marco Meyer, S.à.r.l., Domaine Viticole Aly Duhr, Menuiserie Dohm S.à.r.l., Cottyn-Kieffer S.à.r.l., De Schnéckert Traiteur, la Provençale S.à.r.l., Domaine Alice Hartmann S.A.

 **Les Particuliers** : M. Norbert Becker, M. Vincent Lens, M. Jean Grün, M. et Mme Jean-Marc et Paola Crépin-Lanzarotto, M. et Mme Weber-Moyen

 **Nous remercions l'artiste luxembourgeois Jacques Schneider** pour sa fidélité et son soutien inestimable pendant de nombreuses années.

 **Nous remercions chaleureusement les familles** qui ont mentionné la Fondation dans l'annonce de décès de leurs proches permettant ainsi de collecter des dons en mémoire.

 **Nous exprimons notre sincère gratitude envers les défunts Madame Marie Thérèse Holzmacher et Madame Marie Thérèse Peltier**, qui ont généreusement légué une succession à la Fondation, perpétuant ainsi leur engagement et soutien à notre cause.

AIDER LES PLUS DEMUNIS

Votre soutien financier contribuera à soulager la détresse des personnes marginalisées qui luttent quotidiennement pour trouver leur place dans un monde en constante évolution. Des signes forts de solidarité et de soutien sont donc plus importants que jamais !

QR CODE PAYCONIQ

1. Scannez le QR Code avec votre application PAYCONIQ



2. Entrez le montant de votre choix
3. Validez le paiement

NUMÉROS DE COMPTE

Vous pouvez également faire un virement bancaire sur un de nos comptes suivants :

CCP LU33 1111 0001 6669 0000

BIL LU44 0025 1015 1000 0000

BCEE LU98 0019 1055 2841 6000

*La Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse est un établissement d'utilité publique.
Toute personne (société ou particulier) peut déduire de son revenu les dons versés à la Fondation,
à partir d'un montant minimal de 120€ par année d'imposition.*



📍 8, an der Sang
L – 7739 Colmar-Berg
📞 +352 31 70 31 1
✉ info@fondation-grand-ducale.lu

WWW.FONDATION-GRAND-DUCALE.LU



**FONDATION
DU GRAND-DUC ET
DE LA GRANDE-DUCHESSE**